

**Service de Gestion Comptable  
de Bagnols-sur-Cèze**  
24 avenue de l'Ancyse  
30205 Bagnols-sur Cèze cedex

**Direction générale des Finances publiques**

**Service de Gestion Comptable  
de Bagnols-sur-Cèze**  
24 avenue de l'Ancyse  
30205 Bagnols-sur Cèze cedex

Téléphone : 04 66 89 61 80  
Mél. : t030004@dgfip.finances.gouv.fr

**POUR NOUS JOINDRE :**

Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h 30.  
Affaire suivie par : Jean-Michel LONGUET  
Téléphone : 04 66 89 65 24  
mél : jean-michel.longuet@dgfip.finances.gouv.fr

Monsieur le Président  
de la Communauté d'agglomération  
du Gard rhodanien

**Pôle affaires financières et modernisation**

Bagnols-sur-Cèze le 11 août 2023

**OBJET** : Demande d'admission en non valeur exercice 2023.  
**PL** : 4 dossiers.

Monsieur le Maire,

je vous prie de trouver en pièce jointe plusieurs listes de créances pour lesquelles l'ensemble des actions en recouvrement se sont révélées infructueuses et dont je sollicite l'admission en non valeur :

**1- Budget principal :**

- liste 6171000332 représentant un montant de 51.803,39 €, à imputer au compte 6542 « créances éteintes » ;
- liste 6162390332 représentant un montant de 10.974,61 €, à imputer au compte 6541 « créances admises en non valeur » ;
- liste 6171590132 représentant un montant de 392,03 €, à imputer au compte 6542 « créances éteintes » ;
- liste 6359940432 représentant un montant de 939,90 €, à imputer au compte 6541 « créances admises en non valeur ».

**2- Budget transports scolaires :**

- liste 6260650132 représentant un montant de 1.931,12 €, à imputer au compte 6541 « créances admises en non valeur » ;
- liste 6173590332 représentant un montant de 185,80 €, à imputer au compte 6541 « créances admises en non valeur ».

### **3- Service délégué de l'eau :**

- liste 6220650632 représentant un montant de 0,01 €, à imputer au compte 6541 « créances admises en non valeur».

### **4- Service délégué de l'assainissement :**

- liste 6170990332 représentant un montant de 2061,19 €, à imputer au compte 6541 « créances admises en non valeur» pour 1.906,19 € et au compte 6542 « créances éteintes » pour 155 €.

### **5- Service régie eau :**

- liste 6170390632 représentant un montant de 14.250,37 €, à imputer au compte 6542 « créances éteintes ».

- liste 6172590132 représentant un montant de 1.123,22 €, à imputer au compte 6541 « créances admises en non valeur».

- liste 6170582132 représentant un montant de 924,69 €, à imputer au compte 6541 « créances admises en non valeur».

- liste 6171600132 représentant un montant de 2.150,87 €, à imputer au compte 6541 « créances admises en non valeur».

- liste 6171780132 représentant un montant de 3.343,14 €, à imputer au compte 6541 « créances admises en non valeur».

**Attention :** lors de l'intégration de ce budget annexe dans le BA service de l'eau, les titres de recettes seront renumérotés. Il conviendra donc, au moment du mandatement de cette liste d'ANV, de nous demander une liste actualisée avec les nouvelles références des titres.

### **6- Service régie assainissement :**

- liste 6171580132 représentant un montant de 200,94 €, à imputer au compte 6542 « créances éteintes ».

- liste 6172580432 représentant un montant de 1.106,46 €, à imputer au compte 6541 « créances admises en non valeur».

**Attention :** lors de l'intégration de ce budget annexe dans le BA service de l'assainissement, les titres de recettes seront renumérotés. Il conviendra donc, au moment du mandatement de cette liste d'ANV, de nous demander une liste actualisée avec les nouvelles références des titres.

Je vous remercie de recueillir l'accord du Conseil communautaire, de prévoir les crédits correspondants au budget, puis de procéder au mandatement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Comptable de Bagnols-sur-Céze  
Jean-Michel LONGUET  
Inspecteur Divisionnaire  
des Finances Publiques

